



Direction générale ressources  
Direction ressources humaines  
Service carrière et paie  
Unité CAP-CCP / Retraite

Reçu en Préfecture

Le 31 OCT. 2023

## arrêté

Le Président du conseil départemental  
de Loire-Atlantique

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le comité technique du 27 avril 2020 ayant pour objet les lignes directrices de gestion des avancements de grade et promotions, et définition des ratios,

Considérant le comité technique du 4 octobre 2022 ajustant le dispositif des promotions internes,

SUR proposition de M. le Directeur général des services ;

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Le fonctionnaire suivant est inscrit sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de l'année 2023

- CATEGORIE B

Inscription sur liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2<sup>ème</sup> classe avec examen professionnel

Monsieur FOURRIER MARTINEAU Julien

**ARTICLE 2** : le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour le caractère exécutoire

Le 31 OCT. 2023

La Chef du service carrière et paie  
Rébecca GRELLIER

Nantes, le 26 OCT. 2023

P/Le Président du conseil départemental

La Directrice générale ressources

Clémence DURU

Tout recours contre cet arrêté doit être présenté devant le tribunal administratif de Nantes dans les deux mois qui suivent sa notification

Recu en Préfecture

Le 17 OCT 2023

7 8 OCT 2023

La Direction Générale Ressources

Clementine DURU

17 OCT 2023

La Chef de service centre et paie  
Rébecca GRELLER